

# ÉVALUER POUR DONNER DE LA VALEUR

« Élucider, c'est clarifier la cohérence propre de la conduite, pouvoir rendre compte de comment elle s'est déroulée. Ce genre de clarification est essentielle pour l'analyse des erreurs, la mise à jour de l'expertise et, de façon générale, l'appropriation de sa propre compétence. »

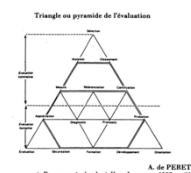
Pierre Vermersch, *L'entretien d'explicitation*, 2011, ESF éditeur, p.178

Évaluer, étymologiquement, est ce qui donne de la valeur à autrui. L'évaluation constitue une hybridation sémantique qui développe une approche méthodologique nourrie de l'expérience dont émergent les connaissances et les compétences. L'évaluation des apprentissages vise à donner de la valeur à l'existant. Il importe ainsi d'évaluer ce qui est là, l'existant et non ce qui manque.

Dans une approche structurée et structurante, l'élève peut dans un climat scolaire serein apprendre de et par l'erreur. Il va ainsi développer une autonomie lui permettant de se positionner et de prendre conscience des compétences qu'il possède, celles qu'il peut mobiliser, celles qui lui restent à développer motivées par les besoins exprimés. Ce climat scolaire bienveillant et serein se construit par le concours d'une évaluation explicite.

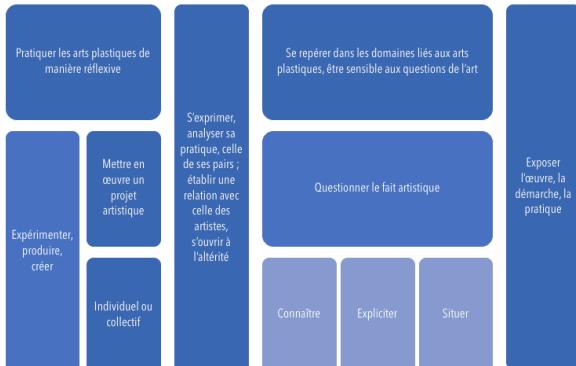
L'évaluation explicite permet de rendre intelligible et préhensible les attendus et les enjeux des apprentissages. L'explicite se définit comme ce qui est expliqué, déployé, déroulé, développé, exprimé. C'est la clarté éclairée par une argumentation précise et intelligible qui rend explicite le propos. Elle permet d'articuler, par la co-évaluation, des regards multiples, singuliers et complémentaires. La co-évaluation ou l'évaluation partagée, se traduit par la mobilisation de l'autoévaluation, l'évaluation entre pairs et l'évaluation réflexive qui intègre le point de vue d'autrui ; et qui en étant favorisés simultanément, permet une objectivation docimoloïque et de rendre pleinement acteur et actif l'élève dans son positionnement et son profil de compétences. Les indicateurs explicites permettent d'identifier la progressivité dans la réussite et la maîtrise des compétences inhérentes aux programmes d'enseignement. L'évaluation explicite met en synergie la mise en situation, l'expérience d'apprentissage, l'objectivation, l'apprentissage des compétences. Ainsi, les enjeux explicités des compétences pratiques, techniques, théoriques et transversales conduisent à une culture commune de l'évaluation en arts plastiques.

L'évaluation explicite est également liée aux modalités proposées : profil, niveaux de maîtrise, grille, notes d'intentions, entretiens d'explicitations, outils docimologiques...



(Pour une école plurielle. Larousse, 1997, p. 216.)

## Les compétences mobilisées dans les programmes d'enseignement par réitération



## Les formes d'évaluation

### ÉVALUATION CRITERIÉE :

- Objectifs ou performances cibles qui détermine, si l'élève est capable de passer à d'autres apprentissages.

### ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE :

- Effectué pendant l'apprentissage, elle informe l'enseignant et l'élève et afin d'adapter l'enseignement.

### ÉVALUATION NORMATIVE :

- Exemple examen du baccalauréat : Evaluation par rapport à une norme, des performances d'un ensemble d'élèves, confrontés à la même situation problème.

### ÉVALUATION SOMMATIVE :

- Evaluation qui permet de faire le bilan des acquis. Quand le professeur considère l'entraînement suffisant, l'élève montre qu'il a atteint l'objectif, sans droit à l'erreur. Cette évaluation se traduit par une note ou une reconnaissance des «acquis»

### ÉVALUATION FORMATIVE :

- Evaluation qui permet de vérifier le niveau d'acquisition des élèves, pendant ou après une séquence. C'est un outil de diagnostic des difficultés et des réussites.

### ÉVALUATION RÉFLÉXIVE :

- Evaluation dans laquelle le sujet intègre le point de vue d'autrui, sur son propre travail pour le modifier. C'est un moyen de démonstration, par lequel on va du général vers le particulier.

### AUTO-EVALUATION :

- L'élève est acteur de son évaluation et développe son autonomie afin de favoriser des attitudes responsables.

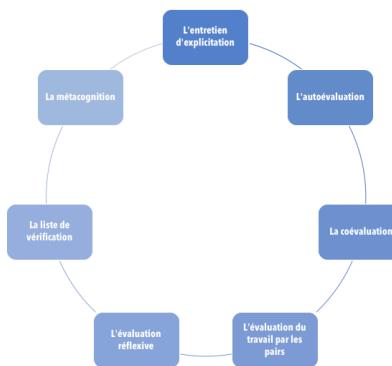
### ÉVALUATION PAR PROFIL :

- L'évaluation par profil permet d'identifier l'image, la forme de compétences, de connaissances et de culture qui reflète, tel un miroir, le niveau réel de l'élève.

### CO-EVALUATION :

- L'évaluation est partagée et permet l'articulation entre l'autoévaluation de l'élève et l'évaluation réflexive afin de croiser les regards et objectiver ce qui est réellement appris.

## La place de la recherche en docimologie



## Un corpus théorique :



## Des ressources complémentaires :



### L'évaluation en arts plastiques au cycle 3

« L'évaluation, tournée vers le devenir dans une ère exponentiellement formative, accompagne les élèves dans leur parcours scolaire et professionnel. Elle favorise l'autoévaluation et la réflexion, la prise de parole, pour relater, encourager... »



Fiche n° 1 : rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques



Fiche n° 2 : terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation



Fiche n° 3 : dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques



Fiche n° 4 : contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle



Fiche n° 5 : les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques